



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 10509

Texte de la question

M Andre Berthol attire l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre sur le cas des prisonniers des camps du Viet-Minh au cours des hostilites d'Indochine et lui demande s'il a l'intention d'inscrire a l'ordre du jour des travaux du Parlement d'une part la proposition de loi de M Pierre Mauger, deposee sur le bureau de l'Assemblee nationale du 2 decembre 1988, sous no 454, tendant a instituer le statut de prisonnier detenu dans les camps du Viet-Minh ainsi que la proposition de loi no 111 de M Jean Brocard portant sur le meme sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posee par l'honorable parlementaire appelle la reponse suivante : comme il l'a declare devant le Parlement a l'occasion de la discussion de son budget pour 1989, le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre se preoccupe tout particulierement de la situation des anciens prisonniers detenus dans les camps du Viet-Minh. C'est ainsi qu'un projet de loi a ete mis au point et fait actuellement l'objet d'une etude interministerielle.

Données clés

Auteur : [M. Berthol Andr•](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10509

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1081